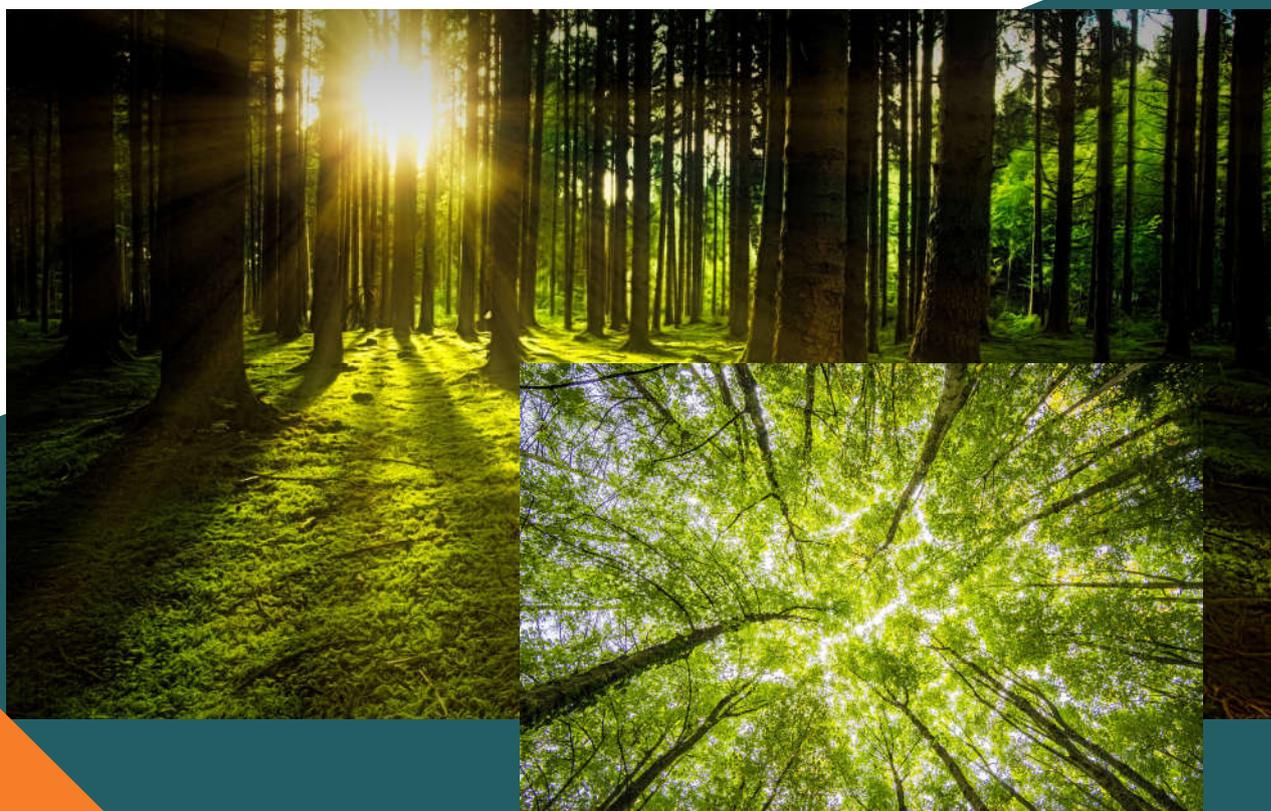


07
02
2020

Plan de valorisation de l'agriculture

La forêt paysanne



L'accompagnement de la Chambre d'agriculture

Faites-vous mieux accompagner pour mieux valoriser vos parcelles boisées

L'agriculteur propriétaire de parcelles boisées qui veut retirer un revenu de ses bois se sent parfois en difficulté quand il souhaite vendre une coupe, ou tout simplement mettre en gestion ses parcelles. Le morcellement de sa propriété, les accès difficiles, le manque de temps et de connaissances forestières, le font souvent hésiter à entreprendre une sylviculture. Pour autant, la Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées, propose des solutions, comme celle actuellement mise en oeuvre à Marquerie.

Depuis maintenant 6 ans la **Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées accompagne les agriculteurs propriétaires de forêt dans la valorisation de leurs bois**. Il s'agit dans un premier temps de bien connaître sa forêt par le biais d'un diagnostic forestier, puis de participer à des regroupements de chantiers sylvicoles pour ceux qui le souhaitent.

Le diagnostic forestier est un outil qui permet d'évaluer l'état des peuplements présents dans les parcelles, d'identifier les potentialités de production (*bois d'œuvre, bois de chauffage, bois d'industrie*) et de définir les travaux et coupes à y réaliser pour optimiser la croissance des arbres. Cela permet d'établir un programme de gestion.

Une forêt est un espace naturel qui, s'il est laissé en libre évolution, ne fournira que des arbres de médiocre qualité et donc de faible valeur économique. Il est donc nécessaire d'orienter cette évolution naturelle par **des interventions sylvicoles adaptées et régulières pour optimiser la production de bois**.

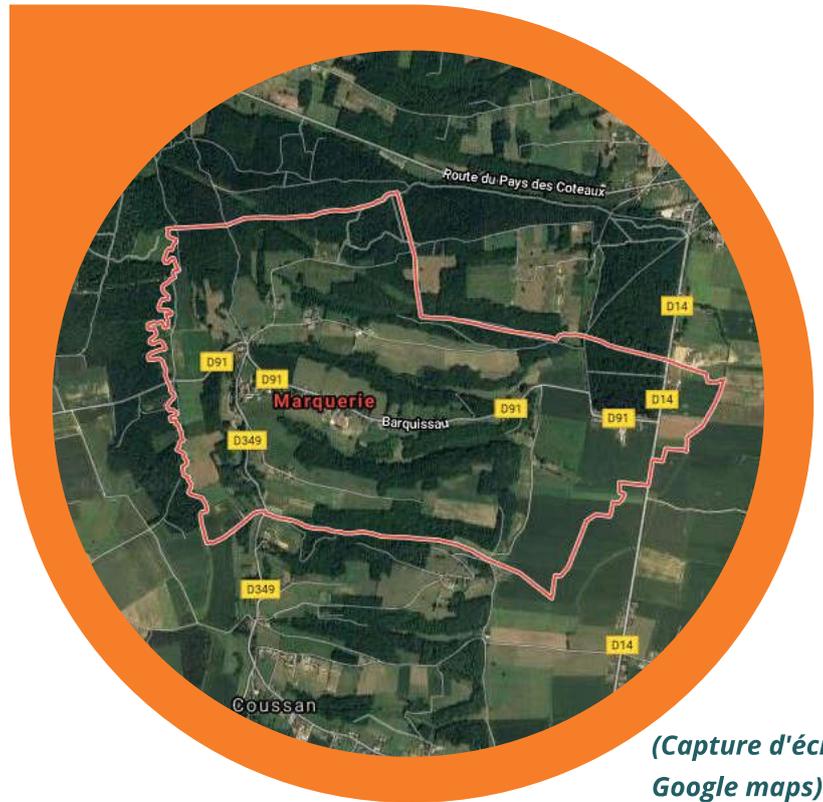
A Marquerie, dans le vallon du Barquissau, d'une surface de 9 ha, des agriculteurs (6) ont décidé de se regrouper pour valoriser leur forêt. La Chambre d'agriculture a accompagné ce projet en réalisant le diagnostic forestier de chacun afin d'identifier les possibilités de production de bois.

Le résultat de cette étude a permis de mettre en évidence le type de peuplement dominant (*futaie*) qui compose ce massif, ainsi que les essences majoritaires (*chêne et hêtre*). **La plupart des arbres ayant atteint leur dimension d'exploitabilité (70 cm de diamètre) doivent être récoltés.**

Le groupe a donc décidé de réaliser une éclaircie dite "coupe d'amélioration" sur chaque parcelle de ce vallon. Cette coupe vise à récolter du bois mais aussi à améliorer la qualité future des jeunes arbres qui vont disposer de plus d'espace pour développer leurs houppiers et donc fabriquer plus de bois.

LA COMMUNE DE MARQUERIE

Marquerie est un petit village du département des Hautes-Pyrénées. Ce village, situé à une quinzaine de kilomètres de Tarbes, entre Pouyastruc et Cabanac, appartient à l'arrondissement de Tarbes et au canton de Pouyastruc. Il fait également parti de la communauté de communes des Côteaux du Val d'Arros



(Capture d'écran Google maps)

LE VALLON DU BARQUISSAU (surface de 9 hectares)

Avant la coupe d'amélioration



Après la coupe d'amélioration



En réduisant ainsi la concurrence entre les arbres, ceux-ci vont conserver une croissance continue et fabriquer plus rapidement du bois. Le peuplement gagne en qualité et les bois qui seront récoltés lors de la coupe finale n'auront pas de mal à trouver des débouchés fortement rémunérateurs dans l'ameublement (*ébénisterie, la menuiserie*), la construction (*charpente*) et même la tonnellerie (*merrain*) pour les plus belles bille de pieds.

Le rôle de la Chambre d'agriculture a été d'animer ce petit groupe pendant plusieurs mois en les aidant à choisir un gestionnaire dont la mission a consisté à marquer les bois, c'est à dire à choisir les arbres à abattre et ceux à conserver. Cette opération est très importante dans la vie du peuplement car elle lui donne sa nouvelle orientation pour de nombreuses années et donc le type de production attendue.

Elle doit aussi tenir compte de l'environnement et permettre de conserver dans le peuplement les éléments indispensables au bon fonctionnement de l'écosystème forestier (*bois mort, arbres porteurs de dendromicrohabitats, gros bois à faible valeur commerciale*). **Le niveau de richesse en espèces vivantes dans l'écosystème forestier est également important** car il influe fortement sur l'efficacité des fonctions écologiques comme le recyclage de la matière organique ou la pollinisation.

A l'issue de cette phase et sur la base de ces martelages, **un appel d'offre a été lancé par le groupe pour rechercher un acheteur de bois** qui réalise lui-même la coupe. C'est la société « **Forêt-Passion** » anciennement Adour Foret Service située à AURENSAN qui a été retenu et qui réalise en cette fin d'automne la récolte de jolie grume de chêne et de hêtre.

Au total **ce sont 180 m3 qui seront récoltés avant la fin de l'année** pour une valorisation de bois d'œuvre. Les houppiers et les arbres mal conformés seront quant à eux destinés au bois de chauffage. Le chantier, mené par une équipe de 5 bucherons avance vite. Il laissera bientôt la place, dès que le sol le permettra, au débardage. Les bois seront stockés sur une prairie d'un des propriétaires tout proche de la route communale, ce qui facilitera le chargement par le grumier qui les emmènera à la scierie ou les billes seront transformées en planches, avivé, ou plot.

A quelques kilomètres de là, sur la commune de Mauvezin, ce sont dix autres hectares qui se préparent à la même opération dont les coupes débiteront début d'année 2020. Enfin sur le canton de Trie sur Baïse un nouveau groupe vient de se constituer pour enclencher la gestion de leur forêt paysanne.

La futaie régulière

La futaie régulière est un peuplement forestier composé d'arbres de francs pieds dont les arbres sont issus de graine ou de plantation.

Tous les arbres ont le même âge et sensiblement la même taille.

Sa gestion consiste à réaliser tout au long de son cycle des interventions (travaux et coupes) qui vont diminuer la densité, sélectionner les arbres de meilleure qualité et maintenir une croissance continue.

Au stade final, son renouvellement pourra se faire par régénération naturelle ou par plantation.

La futaie irrégulière (arbres d'âges et de tailles variées) vise à conserver un couvert permanente.



Abattage mécanisé... tout un art!

Les agriculteurs des Hautes-Pyrénées propriétaires forestiers peuvent être accompagnés pour des coupes de bois dans le cadre de regroupement de chantier



Des débouchés fortement rémunérateurs dans l'ameublement, la construction, et la tonnellerie pour les plus belles billes



Grume de hêtre de qualité bois d'oeuvre



Futaie de hêtres et de chênes après coupe d'amélioration

Les arbres vont disposer de plus d'espace pour développer leurs houppiers et donc fabriquer plus de bois

La filière forêt-bois dans le département

La surface forestière recouvre 149 000 ha, soit 6 % de la superficie régionale ce qui représente un taux de boisement de 33%.

Dans les Hautes-Pyrénées, la surface boisée a pour particularité d'être composée principalement de forêt de futaies. Les essences majoritaires sont le sapin pectiné, le hêtre et les chênes pédonculé et rouvre. D'après l'IGN, le volume de bois sur pied est de 18,2 Mm³ en feuillus et de 7 Mm³ en bois résineux. L'exploitation est jugée difficile par l'IGN sur 1/3 des surfaces en raison notamment des conditions d'accès et du relief.

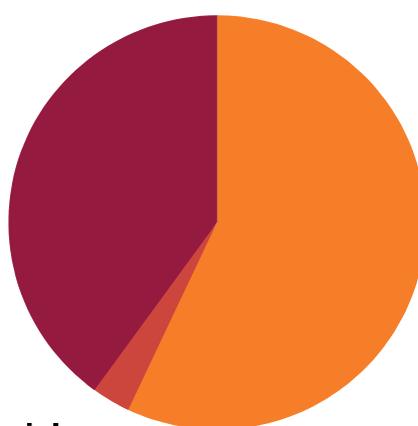
Mode de propriété

Propriété communale
40%

59 000 ha

Propriété domaniale
3%

6 000 ha



Propriété privée
57%
84 000 ha

Il s'agit de la plus forte proportion de forêt communale de la région

6ème département de la région pour la récolte de bois (177 500 m³ récoltés en 2017, dont 82 000 m³ en bois d'œuvre à 56% résineux, 23 000 m³ en bois énergie et 72 500 m³/an en bois d'industrie), alors que les autres départements de la région récoltent entre 25 000 et 625 000 m³ en moyenne annuelle. Entre 2016 et 2017, la récolte a augmenté de près de 30%, aussi bien sur les feuillus que sur les résineux, montrant un signe positif de vitalité de la filière.

8ème département de la région pour la production de sciages, environ 18 000 m³/an (4 % du volume de sciages produits par la région), constitués à 84 % de sapin et d'épicéa.

Le département possède une des rares scieries en capacité de scier des gros bois résineux et du feuillus local (scierie SANGUINET). Bien qu'ayant subi des difficultés économiques majeures en 2016, ainsi qu'un incendie de son site de Juillan fin 2017, elle

s'est investie dans le projet de valorisation du bois de hêtre des Pyrénées porté par la Compagnie du Hêtre.

Le développement économique de la filière régionale forêt-bois visera à conforter la valorisation locale des bois, en particulier feuillus. Elle bénéficie également d'une étude financée par la DRAAF et réalisée par le CRITT BOIS de Rodez pour l'optimisation du rendement de sa ligne de sciage.

(valeurs IGN 2014)

Le programme régional de la forêt et du bois 2019-2029 (PRFB) pour l'Occitanie évoque peu les forêts paysannes et uniquement dans les aspects de bilan des anciens PRFB de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées.

Les plans pluriannuels régionaux de développement forestier (PPRDF) avaient une portée plus opérationnelle et visaient essentiellement à accentuer la mobilisation sur des massifs forestiers prioritaires au regard des gisements de bois (« massifs bois + »). Grâce à une gestion coordonnée des chambres d'agriculture, de l'office national des forêts (ONF), du centre régional de la propriété forestière (CRPF) pour la forêt privée et des coopératives forestières, 110 actions ont été mises en œuvre entre 2012 et 2017.

Essentiellement tournées vers l'animation, ces actions ont notamment permis :

- l'information et la mobilisation de la profession agricole pour une gestion durable des forêts paysannes ;
- la mobilisation des petits propriétaires privés, notamment par la réalisation de plans de développement de massif ;
- l'animation préalable à la réalisation de projets de desserte structurants ;
- la dynamisation des groupements forestiers.

Les activités sylvicoles sont étroitement liées à l'agriculture, par l'imbrication territoriale des forêts avec les activités agricoles. Au-delà des enjeux d'occupation du sol et d'aménagement du territoire, ces activités présentent de nombreux sujets communs.



La mise en gestion des forêts paysannes, comprises dans le périmètre des exploitations agricoles est un enjeu fort en région Occitanie, notamment en termes de mobilisation de bois. Cela a constitué un des axes importants des plans pluriannuels régionaux de développement forestiers (PPRDF). A l'inverse, les activités agricoles peuvent également trouver leur place au sein des espaces forestiers : l'agroforesterie, le sylvo-pastoralisme, l'apiculture ou la trufficulture en sont les exemples les plus marquants.



Les 5 orientations du PRFB Occitanie

- **Faire évoluer la gestion forestière** pour faire face aux changements globaux.
- **Assurer un approvisionnement durable** pour développer la filière.
- **Valoriser les bois locaux** pour créer de la richesse en Occitanie.
- **Renforcer et préserver les écosystèmes** forestiers, valoriser les services rendus.
- **Conforter une filière forêt bois moteur et dynamique.**

Ces 5 orientations se déclinent en 30 actions

La forêt paysanne représente une part importante de la forêt privée en région Occitanie et constitue un espace original. Dispersée sur le territoire, morcelée avec un parcellaire fragmentaire, occupant de petites surfaces, parfois plantée et exploitée par des générations d'agriculteurs pour des usages agraires ancestraux, elle est **un facteur d'agrément du paysage et de diversité biologique** et structure le territoire rural.

La diversité de la forêt est maximale dans **une mosaïque d'espaces boisés et de clairières**, avec des arbres à différents stades de vie. On estime qu'une petite forêt abrite environ 5.000 espèces animales et végétales. Cette forêt paysanne offre également des espaces agricoles secondaires, dont la gestion est liée au maintien de l'agriculture. Enclavés ou trop éloignés pour être cultivés, **ces terrains peuvent offrir une ressource et**

un complément de revenu (bois d'œuvre, bois de chauffage, piquets, petits fruits, champignons, ressource pastorale) aux agriculteurs, ainsi qu'une diversification de leur activité. C'est aussi un **lieu de loisirs pour d'autres acteurs** : chasse, promenade.

Cette forêt privée, souvent riche en essences feuillues, est actuellement sous-exploitée par les agriculteurs qui n'en saisissent pas forcément tout l'intérêt pratique et économique. **La valorisation de cette forêt privée par une gestion sylvicole adaptée constitue un des moyens à mettre en œuvre** pour mobiliser

davantage de bois, afin de contribuer à l'approvisionnement pour les unités de transformation. Les actions d'animation de la chambre d'agriculture, membre de l'association "Bois d'Occitanie" impliquée dans l'accompagnement du projet d'implantation de Florian Legno, permettent aux agriculteurs de se grouper pour constituer des offres de chantiers permettant de mobiliser des entreprises locales de travaux forestiers. Cette activité de valorisation de la forêt paysanne contribue ainsi au maintien d'un maillon essentiel de la filière forêt-bois.



L'impact sur l'emploi

La filière forêt-bois régionale compte 20 700 emplois pour 5 800 établissements. Si elle ne pèse que 1 % dans l'économie régionale en termes d'emploi total, la filière contribue fortement à l'équilibre des territoires par un ancrage territorial fort.

Au sein de la filière, le département des Hautes-Pyrénées représente 1 374 emplois (7 % de l'emploi régional). Il présente la spécificité d'avoir :

- un poids du segment « construction bois » presque 2 fois supérieur à la moyenne régionale, qui représente près de la moitié des emplois du département
- un poids du segment « fabrication de meubles et d'objets bois » 2 fois supérieur à la moyenne régionale
- des segments « sciage et travail du bois » et « industrie du papier-carton » deux fois inférieurs à la moyenne régionale

LA FILIÈRE FORÊT-BOIS FRANÇAISE



16

MILLIONS D'HECTARES
+ 8 MILLIONS DOM



31%

DU TERRITOIRE



38

MILLIONS DE M³
DE RÉCOLTE DE BOIS
COMMERCIALISÉ



2,6

MILLIARDS
DE M³ DE BOIS
SUR PIED



440 000

EMPLOIS

BOIS D'ŒUVRE

grumes pour sciage et placage

19,4

millions m³

BOIS D'INDUSTRIE

bois de trituration, poteaux, piquets et autres

10,6

millions m³

BOIS ÉNERGIE

bois de chauffage et charbon de bois

8,0

millions m³

x3
ENTRE 2004
ET 2014

SCIAGES



7 742 000
m³

MERRAINS & BOIS SOUS RAIL



229 000
m³

PLACAGES & CONTREPLAQUÉS



370 000
m³

PÂTES À PAPIER



1,7 millions
tonnes

PANNEAUX



4 900 000
m³

LE BOIS D'ŒUVRE CONTRIBUE À PRODUIRE **8,2 MILLIONS DE TONNES** DE PRODUITS CONNEXES DE CO-PRODUITS (PLAQUETTES OU SCIURES) UTILISÉS PAR L'INDUSTRIE DU PAPIER ET POUR L'ÉNERGIE.



Contacts presse

Préfecture des Hautes-Pyrénées:

pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr - 05.65.56.65.05/05.62.56.65.26

Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées:

s.laborde@hautes-pyrenees.chambagri.fr - 05.62.34.87.35